



Monsieur,

Je dois vous faire a deux de vos lettres, la dernière me recommandoit
deux escoliers, auxquels je rendray tous les bons offices que je pourray. Mais je
suis bien aise que vous m'ayez prevenu sur les esperances qu'ils concouroient de trouver
icy quelque soulagement pour leur desir. S'il se presente quelque occasion en laquelle
ils puissent aider, & estre aidés par quelques enfans, Je m'y employeray tres-vo-
lontiers, & feray aussi ce que je pourray a la recommandation de Monsieur
Graffwinkel. Il nous vient des escoliers, & si les privileges dequelques uns nous
donnent esperance, l'obtenir, je ne doute pas que la peuplade ne s'accroisse.
Et sans doute le College se fera mieux remplir. Si Mons. Dauber eust pu
se résoudre a en prendre la Regence. Je l'y avoy disposé devant mon voyage
de la Haye, & indubitablement il l'est entrepris, si j'en eusse apporté les assurances.
Mais depuis, il l'en est degouté, disant aussi qu'il n'y voit pas le moyen
de s'en acquitter avec honneur, qu'une partie des choses qui estoient promises pour
les exercices des escoliers demeure, sans grande esperance d'y voir mieux,
veu les affaires de la maison, & qu'il avoit proposé des conditions qu'il ne peut
espérer. Que le logement pour nombre d'escoliers n'est pas approprié; Que ce
qui a esté fait n'est pas encore payé, & que les ouvriers ne s'y veulent
davantage engager. Entre temps il a loué une maison plus commode et y tiendra
cinq ou six escoliers. Je voy aussi qu'il aime fort ses études, & trouve
son compte en sa profession, en laquelle il réussit grandement, & ne sçay
s'il seroit si propre a ce soin. Si Mons. Biederfeld se pouvoit de faire de
Transylvanie, comme il me le fait espérer, ce seroit nostre homme, pour diriger
les études de toutes sortes d'escoliers, & les tenir en debrat. En attendant
mieux, Qui caret ligno, utantur culmo. Je suis en peine de Mons. Philomen
qui est en estat de ne la faire pas longue, Il semble frappé de langueur
& le poulmon offensé. C'est bien dommage, car il entendoit bien son fait, &
se faisoit aimer, & notamment aux estrangers. Il y a plus de deux mois qu'il
ne sort point, & fait ce qu'il peut en sa chambre, ayant ces jours fait son
testament, & neantmoins acceptant encore des hivers aux accidions, qui sera tout le
bien qu'il laissera. Mons. Hubrius Pasteur de nostre Eglise Françoise
a montré sa diligence & industrie a enseigner la langue ebraïque a tous
ce que nous avons eu icy & avons d'estudians en Theologie, & l'y prend
bien. Il s'est offert d'exercer icy une profession extraordinaire en cette

Aug. 07.

Langue sans demander gage. Le Conseil Academique a trouve son offre utile & honorable, & tous le jugent capable, notamment Mon. Dauber qui l'y cognoist, & ai este prie de vous en escrire pour en avoir l'approbation & autorisation des Curateurs, & par eux de son Altesse. Je croy que n'y ayant aucune surcharge pour son Altesse, nous luy pouvons accepter son offre, & luy donner ce nom, & sera, peut estre, à propos que nous le fassions sans y engager son Altesse, qui avec le temps pourroit luy octroyer quelque petite prebende, comme d'autres ministres en ont icy, & ce sans consequence, & sans en parler que l'occasion se presentant. Je vous prie que j'aye sur cela response de Mon. de Henoulet & de vous, afin qu'il commence au plus tost. Je voudroy que quelqu'un se presentast, qui pour son exercice en voulust autant faire en grec, & nous en aurions grand besoin; Car nous avons un nom sans effect.


Pour le jugem^t Academique sur le Duch passé, Mon. Dauber vous en escrira, & se defend fort & eux tous, d'y de n'y avoir procedé qu'avec raison & prudence. Mon avis eust este qu'on eust relegué l'appellant. Mais ils trouvoient que pour une premiere fois cela estoit dur. Et quant au Cavalier ils disent avoir appris qu'il n'estoit ni second, ni appellant, & qu'il n'estoit point fort pour cela. De autrement il a este deux jours chez le Prevost. J'espere que telles folies n'arriveront plus. Mon. Ronse ne peut obtenir que ses gens laissent l'Espie, & ils croient qu'il y va de leur honneur apres l'avoir porté. Ils parlent de quitter tout plus tost que de le faire, & celui de la Brille es desia fort pour cela, & pour l'ordre de tenir le College clos a certaine heure du matin & du soir. Il faudra faire ce qu'on pourra pour aider au Regent & sera difficile s'il n'y a une defense de la part de son Altesse.

Pour Mes. vos enfans, devant leur temps achevé, Je leur traceroay leur Itinerarium selon que je me le propose, duquel ils prendront ce que vous aurez agreable, & je leur donneray une recommandation par tous, avec les noms de ceux auxquels ils auront à s'adresser aux lieux principaux.

Mon filz vous communiquera & a Mon. de Willem ce que je luy ai expose pour remplacer a Amsterdam Mon. Vosius avec refusa, si non pour la Grammaire, au moins pour toutes histories sacro-profan pour l'exacte Chronologie; pour la conversation & entre-gent, & pour toute l'Antiquite. Si vous trouvez l'ouverture bonne de laquelle j'ay escrit a M. Hottin a Amsterdam, je vous prieroay d'en faire mention

a Mess. d'Amsterdam qui font là. Ce serait un grand acquis pour leur
ville & tout le pais, & Mess. Borel allant à Paris pourroit faire cela
et y réussiroit. Je vous prie en dire vos dessein à mon filz. Je n'y ai aucun
intéressé particulier. Mais cet homme est un grand Thésor. J'attendray sur tout cela
de vos nouvelles de de Mess. de Willem, par le moins par mon filz, qui vous
pourra soulager d'une longue lettre. J'ay peur de prolonger trop cette-ci de
peche in publica & privata commoda. Je vous souhaite, Monsieur & aux
Vosres toute prospérité & toutes benedictions, & vous supplie me croire
pauv. ma chère,

Monsieur,


vostre tres humble & obeissant
Serviteur, Andre Rivet.

De Breda le 30 April
1649.

Je suis tres-humble serviteur de Monsieur de Henolst. Je ne
sçay s'il est à la Haye. En tout cas je vous prie luy communiquer
le tout de ce qui concerne nos dre charge.

A Monsieur,

Monsieur de Julichem, Conseiller
& Secrétaire d'Etat de son Altesse.

A La Haye.

